

Nous parlons d'explosion des communications, mais si c'en est une, on peut dire que l'amorce a été longue. Elle est le point culminant d'un long processus qui a commencé avec l'éducation pour tous et un taux d'alphabétisation élevé, pour se poursuivre à l'époque du journal et du timbre à un cent, du télégraphe électrique et de la radio pour arriver à l'époque actuelle, où règnent la télévision et les communications universelles instantanées.

Les affaires du gouvernement se conduisent aujourd'hui sous le projecteur aveuglant de la publicité. Faites la comparaison, si vous voulez, entre le Congrès de Vienne en 1815, où l'on a dessiné la carte de l'Europe pour un siècle, et l'Assemblée générale des Nations Unies. Une très faible proportion de la population de l'Europe était au courant de la réunion du Congrès de Vienne. Des millions de gens dont la vie allait être bouleversée par ses résultats n'avaient pas la moindre idée de ce qui s'y tramait et n'y étaient même pas réellement représentés. Et il n'est même pas nécessaire de remonter aussi loin dans le passé. Les hommes d'Etat réunis à Versailles en 1919 ont redessiné la carte de l'Europe sans prêter beaucoup d'attention, peut-être même aucune, aux intérêts de peuples entiers. Harold Nicholson, diplomate britannique qui participait à la Conférence de la Paix a parlé du sentiment de malaise qu'il avait éprouvé quand il s'était rendu compte que Lloyd George, Clémenceau et Wilson créaient tranquillement l'Etat de Yougoslavie sans même savoir où il se trouvait ni quels peuples y habitaient.

Le fait d'avoir accès à une information abondante, même si elle n'est pas toujours absolument digne de foi, sur les affaires publiques a profondément modifié les espérances que les Canadiens mettent dans leur gouvernement. Le public exige des comptes tous les jours, non plus en période d'élection seulement. Il s'attend à ce qu'on le consulte en permanence. Et, plus que tout, le public réclame le droit de se faire entendre. Rien de tout cela n'est bien surprenant, et le gouvernement s'en réjouit au contraire, mais cette attitude nouvelle présente de formidables difficultés. Les institutions se modifient lentement et les attitudes sont tout aussi lentes à changer. Nous, qui formons le gouvernement à Ottawa, nous travaillons à trouver les moyens de satisfaire ces exigences de responsabilité, de consultation, de droit à la parole. Jusqu'à présent l'expérience n'a pas été des plus satisfaisantes et la réussite peut être qualifiée, au mieux, de modeste.

Prenons par exemple le Livre blanc sur la réforme fiscale. Le gouvernement a bien précisé que ce n'était pas un projet de loi fiscale, mais un document destiné à stimuler partout le débat au sein du public et à produire toutes sortes de points de vue, d'opinions et de suggestions. A cet égard c'est sans aucun doute un succès éclatant. Cependant, chaque fois que le gouvernement faisait une proposition en réponse à un argument sérieux, on la saluait comme une défaite du